

La Gazette

N°13
Janvier 2020

Bulletin d'informations municipales



WWW.MAIRIESAINTEGERMAINLESVERGNES19.COM

Micro-crèche et Clocher - Photo Philippe LEBRUN - Novembre 2019 - ©

S O M M A I R E

LA GAZETTE N° 13 - JANVIER 2020



INFOS MAIRIE
1 - 20



ÉCOLE
21 - 26



VIE ÉCONOMIQUE
27 - 36



**VIE ASSOCIATIVE
ET CITOYENNE**
37 - 50



COMMÉMORATIONS
51 - 44



**PLANTE INVASIVE
L'AMBROISIE**
55 - 56



ANNONCEURS
57 - 59



La Gazette N° 13 - Janvier 2020

Bulletin d'informations municipales

MAIRIE - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 32 33 - Télécopie : 05 55 29 42 30

Courriel : mairie.st.germain.les.vergn@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairiesaintgermainlesvergn19.com

Directeur de publication : Didier ROCHE - Adjoint au Maire

Rédaction : Alain PENOT (Maire), Odile BOUYOUX (Adjointe au Maire), Didier ROCHE (Adjoint au Maire), Cathy MAURY (Adjointe au Maire), Robert BREUIL (Adjoint au Maire), Nathalie CASTANET, Nathalie MARIERE, Maryline BERNADOU (Administratif Mairie), Florence BOUCHETEIL (Administratif Mairie).

Photo couverture : Philippe LEBRUN

Dépôt légal : Juillet 2008 - Nombre de tirages : 640 exemplaires

Imprimerie : GRAPHY SARL - 69260 THEIZÉ - www.graphy.fr

Réalisation de la mise en page et du graphisme offerts par ACTION COM'19

www.actioncom19.com - Agence Web & Communication - Gérant : Didier ROCHE



Le Mot du Maire *Alain Penot*

Chers administrés,

Cette année est un peu particulière due aux élections municipales et elle ne me permet pas de m'exprimer sur les projets futurs, mais je tiens tout d'abord à vous présenter au nom du conseil municipal et de moi-même mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de santé pour cette nouvelle année 2020.

La mission d'un maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles. Le monde évolue et il faut s'y adapter en répondant aux besoins et aux attentes de nos concitoyens. Ils sont au cœur de nos préoccupations, et œuvrer à leur bien-être doit être la principale mission d'une équipe. Ici, en tout cas, à notre modeste niveau, nous sommes attentifs, comme nous l'avons toujours été, à la situation de nos entreprises et de nos commerces, et à celle de nos concitoyens qui perdent leur emploi ou qui voient leurs conditions de vie se dégrader.

Nous sommes là, pour partager ces réflexions sur la situation générale mais aussi, et peut-être avant tout, pour passer un moment de convivialité, pour avoir le plaisir d'être ensemble, nous, élus, responsables associatifs, commerçants, citoyens engagés, à divers titres, dans la vie de la commune, et qui, par notre action quotidienne, chacun là où nous sommes, contribuons à ce que notre commune ne soit pas, simplement une juxtaposition d'habitants, de voisins dépourvus de rapports les uns avec les autres, mais, au contraire une communauté de vie, où se nouent, dans les loisirs partagés, dans la sociabilité quotidienne, autour des écoles, autour des commerces, dans les gymnases, dans les lieux de culture, des liens sociaux réels, porteurs d'épanouissement pour chacun d'entre nous. C'est à nous, élus municipaux, que revient la charge de donner à cette communauté de vie les moyens de se développer, d'atteindre sa plénitude, c'est à nous de faire que notre village soit un beau village.

Je voudrais pour conclure avoir avec vous une pensée pour celles et ceux qui ont souffert en 2019, ont connu la perte d'un proche ou la maladie, et remercier tous les annonceurs qui nous aident pour financer ce bulletin ainsi que les employés municipaux et les associations.

A toutes et tous, je vous souhaite une très bonne année 2020, et beaucoup de bonheur. Ensemble, bâtissons de beaux moments que nous aurons plaisir à voir défilier en 2020.



- **PRÉSENTATION D'ÉMILIE LECLERC : 1**
- **HONNEUR À NOS BACHELIERS 2019 : 2-4**
- **SYNTHÈSES DES CONSEILS MUNICIPAUX 2019 : 5**
- **ÉQUIPE GAZETTE - RAPPEL INTERNET : 6**
- **CHIFFRES CLÉS 2019 : 7**
- **TARIFS MUNICIPAUX 2020 : 8**
- **PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACHATS 2019 : 9-11**
- **ETAT CIVIL 2019 : 12-13**
- **GUIDE DU TRI - INFO ÉCONOMIQUE TULLE AGGLO : 14**
- **REPAS DES AÎNÉS 2019 : 15-16**
- **BAVARD'ÂGE - ATELIERS NUMÉRIQUES : 17**
- **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : 18**
- **AIDE AU PASSAGE DU PERMIS B : 19-20**

Émilie LECLERC

Nouvelle cuisinière de l'école
de Saint-Germain-Les-Vergnes

Émilie se présente à vous !

Titulaire d'un Baccalauréat Professionnel dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, j'ai tenté une réorientation dans le domaine des enfants.

J'ai été AED (Assistante d'Éducation) en collège pendant 6 ans.

Aujourd'hui je conjugue mes deux centres d'intérêt en travaillant à la cantine de l'école de Saint-Germain-Les-Vergnes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2020 !



REMISE DE MÉDAILLES AUX BACHELIERS 2019

Samedi 21 décembre 2019

Comme chaque année, le Maire, Alain PENOT, et son Conseil Municipal ont convié les nouveaux lauréats du baccalauréat - session 2019.

Chaque bachelier présent s'est vu remettre par les élus une médaille.

Que la Force soit avec Eux !

BAC GÉNÉRAL

Chloé BORDAS (Mention Bien),
Chloé CLAVIER,
Tom DANOVARO,
Margot LACROIX (Mention Assez Bien),
Lucie LAVEDRINE (Mention Assez Bien),
Jean-Baptiste ROCHE (Mention Très Bien),
Antoine VIRSOLVY (Mention Assez Bien).

BAC PROFESSIONNEL

Mathieu BASSALER (Mention Bien),
Loïc HOURDOUILLIE (Mention Assez Bien),
Kévin MOULY (Mention Très Bien),
Luna TAPIERO.

BAC AGRICULTURE

Etienne BOURROUX.



INFOS MAIRIE

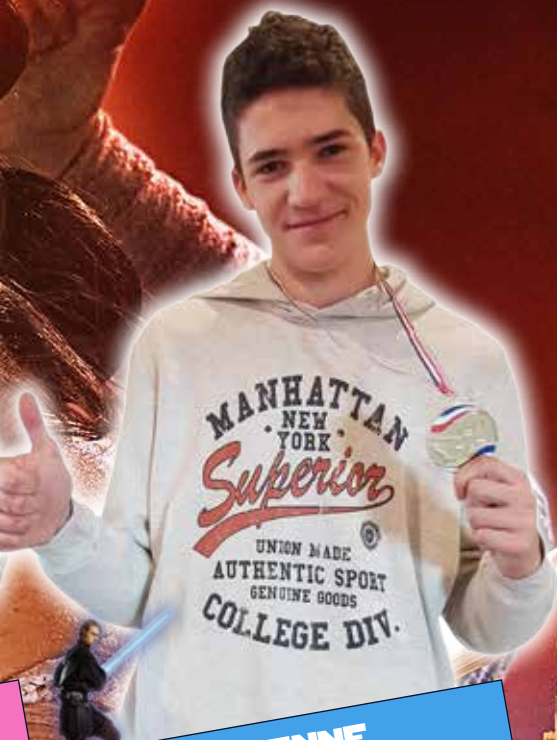
HONNEUR À NOS BACHELIERS 2019



**MATHIEU
BASSALER**



**CHLOÉ
BORDAS**



**ETIENNE
BOURROUX**



**CHLOÉ
CLAVIER**



**TOM
DANOVARO**



**LOÏC
HOURDOUILLIE**

INFOS MAIRIE
HONNEUR À NOS BACHELIERS 2019



**MARGOT
LACROIX**



**LUCIE
LAVEDRINE**



**KÉVIN
MOULY**



**JEAN-BAPTISTE
ROCHE**



**ANTOINE
VIRSOLVY**



**LUNA
TAPIERO**





LUNDI 15 FÉVRIER



- Projet de remplacement des portes de la salle Polyvalente.
- Mise à disposition des biens à TULLE AGGLO dans le cadre du transfert de la compétence assainissement.
- Participation de la Commune à la classe de découverte CP/CE1 et CE1/CE2 d'un montant de 69,60 € par enfant.
- Tarifs des encarts publicitaires pour gazette 2019 .
- Recrutement d'un agent saisonnier.



MARDI 9 AVRIL



- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018 et affectation des résultats.
- Présentation et vote du budget principal 2019.
- Vote des taux d'imposition :
 - . Taxe d'habitation : 10,80 %, Taxe foncière (bâti) : 9,25 %, Taxe foncière (non bâti) : 64,65 %.



LUNDI 24 JUIN



Admission en non valeur pour créances non recouvrées.

- Tarifs de mise à disposition de l'étang de Lachamp pour les enduros carapistes (200 €/enduro).
- Tarifs cantine et garderie pour rentrée 2019 (pas d'augmentation).
- Jury d'assises : tirage au sort de 3 personnes pour l'établissement de la liste préparatoire 2020 :
 - . 783 : VERGNE Charlotte, 129 : BRUNIE Claudette, 280 : DUMONT Jean-Marc.



LUNDI 23 SEPTEMBRE



- Rachat d'emprunts.
- Vente de poissons lors de la prochaine vidange de l'étang de Lachamp.
- Décisions modificatives N° 4 du budget principal en section de fonctionnement et N° 5 en section d'investissement.



MARDI 18 NOVEMBRE



- Tarifs 2020 (pas d'augmentation).
- Mise à disposition du stade de foot par Commune de Saint Pardoux l'Ortigier.
- Régularisation du tracé voie communale GVO4, route de la Buge.
- Nouvelles adhésions (CORNIL, CHAMEYRAT, LE CHASTANG) au Syndicat des Eaux du Maumont.
- Recensement de la population 2020 .
- Créances éteintes.
- Achat de terrain : Lachamp.

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont téléchargeables sur le site internet de la Mairie à la rubrique «Infos Mairie».



L'équipe de rédaction de votre
Gazette !



Alain PENOT
Maire
Responsable de la publication



Didier ROCHE
Conception & Graphisme
Gestion du contenu



Odile BOUYOUX
Annonceurs
Budget - Infos Mairie



Nathalie CASTANET
Nouvelles Entreprises
Associations



Maryline BERNADOU
Infos Mairie
Relecture



Florence BOUCHETTEL
Recensement
Etat Civil - Relecture



Nathalie MANIERE
Mise en page
budget



Cathy MAURY
Synthèses conseils municipaux
Relecture



Robert BREUIL
Annonceurs
Relecture



RAPPEL ACCES INTERNET À ST-GERMAIN-LES-VERGNES

	ADSL environ 30€ / mois	WIMAX environ 30€ / mois	SATELLITE environ 30€ / mois
Couverture	70 %	25 %	5 %
Fournisseurs principaux	Orange, SFR, Bouygues	Ozone www.ozone.net	Nordnet www.nordnet.com
Solution pour être éligible	ADSL - FIBRE	Si pas éligible à ADSL	Si pas éligible ADSL et WIMAX
Test ligne ADSL ou Éligibilité Wimax et Nordnet	Tester ma puissance débits montant / descendant 	Test éligibilité Wimax (hertzien) 	Test éligibilité Nordnet (satellite) 



 1 142 051 € Budget total	769 303 € Fonctionnement	 7 060 € de subventions allouées aux associations	 9 Dossiers de permis de construire de maisons individuelles
	372 748€ Investissement		

LES PRINCIPALES DÉPENSES REALISÉES EN 2019

FONCTIONNEMENT	JEUNESSE			AÎNÉS
	 École 22 234 € (fournitures scolaires, classe de découverte, transports scolaires, travaux) 123 enfants	 Cantine 50 % de produits locaux et bio utilisés pour la préparation des repas	 Centre de Loisirs 2 622 € Participation Lou-Loubatou à Chanteix	 Cadeaux de fin d'année 3 630 € . 95 repas (à partir de 65 ans) . 38 colis (pour ceux qui ne participent pas aux repas et à partir de 80 ans) . 11 colis pour les personnes en maisons de retraite
INVESTISSEMENT	SALLE POLYVALENTE 15 254 € (menuiseries) (Subventions 30 % Département et 45 % Etat)	ÉCOLE 10 015 € Travaux de modernisation (porte cantine et extérieurs école)		TENNIS EXTERIEUR 21 063 € (Subvention 30% Département)
	ACQUISITION DE MATERIELS pour les services techniques 8 876 €			CHEMINS RURAUX 17 793 € (Subvention 40% Département)

* Estimation 2019 : 1145 habitants



LOCATION DES SALLES	
Salle culture-loisirs (Grande salle)	
Habitants de la commune (week-end)	150,00 €
Personnes extérieures à la commune (week-end)	350,00 €
Forfait chauffage (novembre à mars)	35,00 €
Tarif journalier hors week-end - Habitants commune	75,00 €
Tarif journalier «hors week-end» - Particuliers, Associations et Comités d'Entreprises hors commune	150,00 €
Tarif journalier «week-end» - Associations et Comités d'Entreprises hors commune	350,00 €
Caution ménage	150,00 €
Caution dégâts matériels	500,00 €
Associations de la commune	Gratuit
Salle polyvalente (Petite salle dans le bourg)	
Habitants de la commune (week-end)	100,00 €
Tarif journalier hors week-end et jours fériés pour les habitants de la commune	50,00 €
Personnes extérieures à la commune (week-end)	200,00 €
Tarif journalier hors week-end et jours fériés aux personnes extérieures à la commune	100,00 €
Forfait chauffage (novembre à mars)	25,00 €
Caution ménage	150,00 €
Caution dégâts matériels	500,00 €
Associations de la commune	Gratuit
TENNIS	
Carte annuelle jeune (-12 ans)	25,00 €
Carte annuelle adulte (+ 12 ans)	50,00 €
Ticket horaire adulte - Tennis couvert	8,00 €
Ticket horaire adulte - Tennis extérieur	4,00 €
Convention pour Associations hors commune - Tarif pour un abonnement mensuel - 2 heures hebdo.	47,50 €
PÊCHE	
Carte annuelle adulte (nuits carapistes incluses) (+12 ans)	60,00 €
Ticket journalier adulte (+12 ans)	5,00 €
Carte annuelle et Ticket journalier enfant (-12 ans)	Gratuit
Nuit carpiste adulte (+12 ans) - Par nuit / pêcheur	30,00 €
Nuit carpiste enfant (-12 ans)	Gratuit
PHOTOCOPIES	
Feuille A4 - Impression noir et blanc (la copie)	0,30 €
Feuille A3 - Impression noir et blanc (la copie)	0,50 €
Feuille A4 - Impression couleur (la copie)	0,50 €
Feuille A3 - Impression couleur (la copie)	1,00 €
Photocopie d'un document administratif A4	0,18 €
TÉLÉCOPIES - FAX	
1 Page	0.60 €
Page supplémentaire	0.50 €

VENTE(S) OCCASIONNELLE(S)	
Sans branchement électrique (par jour)	25,00 €
Avec branchement électrique (par jour)	30,00 €
CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM	
Concession perpétuelle - Par m2	50,00 €
Concession sur 15 ans - Pour 1 case	220,00 €
Concession sur 30 ans - Pour 1 case	440,00 €
Concession perpétuelle - Pour 1 case	1 000,00 €
Inscription pierre tombale au «Jardin du souvenir» Tarif par caractère inscrit	4,00 €
CANTINE SCOLAIRE 2019-2020	
Repas enfant	2,30 €
Repas adulte	4,00 €
GARDERIE 2019-2020	
Forfait journalier pour 1 enfant	2,20 €
Forfait journalier pour le 2eme enfant	1,20 €
3e enfant et plus	Gratuit
Goûter	0.25 €
CHAISES ET TABLES	
Location d'une table 4 places	3,00 €
Location d'une table 6 places	4,00 €
Location d'une chaise	0,50 €
Location d'un banc	1,00 €
RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS (Prestation réalisée par les Agents Techniques de la Commune)	
Prestation à l'heure (Toute heure commencée est facturée)	30,00 €

COMPLÉMENT TARIF SALLE POLYVALENTE (Tarif chauffage : de novembre à mars)	
HABITANTS ET COMMERCE DE LA COMMUNE	
10,00 € par heure (location) + 13,00 € de chauffage	
HABITANTS ET COMMERCE EXTÉRIEURS COMMUNE	
15,00 € par heure (location) + 18,00 € de chauffage	

CHALET DE CHADEBEC				
Période	Type	Tarif Semaine	Nuitée	Chauffage
31/03/2020 19/04/2020	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	10 € par jour
20/04/2020 21/06/2020	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	
22/06/2020 05/07/2020	Petit Grand	153,00 € 171,00 €	33,00 € 35,00 €	
06/07/2020 16/08/2020	Petit Grand	203,00 € 221,00 €	33,00 € 35,00 €	
17/08/2020 06/09/2020	Petit Grand	153,00 € 171,00 €	33,00 € 35,00 €	
07/09/2020 04/10/2020	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	
05/10/2020 27/03/2021	Petit Grand	110,00 € 122,00 €	33,00 € 35,00 €	10 € par jour

Les tarifs municipaux sont également consultables sur le site internet de la Mairie.





INFOS MAIRIE

PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACHATS 2019



Curage des fossés aux Chanleppes. Travaux réalisés par les employés municipaux



COÛT
25 590,68
€ TTC

Travaux d'agrandissement du cimetière
Photo prise par drone - novembre 2019



COÛT
12 647,00
€ TTC

Nouveaux jeux pour les enfants - Parc Mairie
Installation financée par l'Association
«Les Ptits Loups»



Réfection totale du cours de tennis extérieur

COÛT
21 063,60
€ TTC

Rendu final après travaux courant 2020





COÛT

10 016,29
€ TTC

Travaux de peinture à l'école
cantine et bandeau extérieur

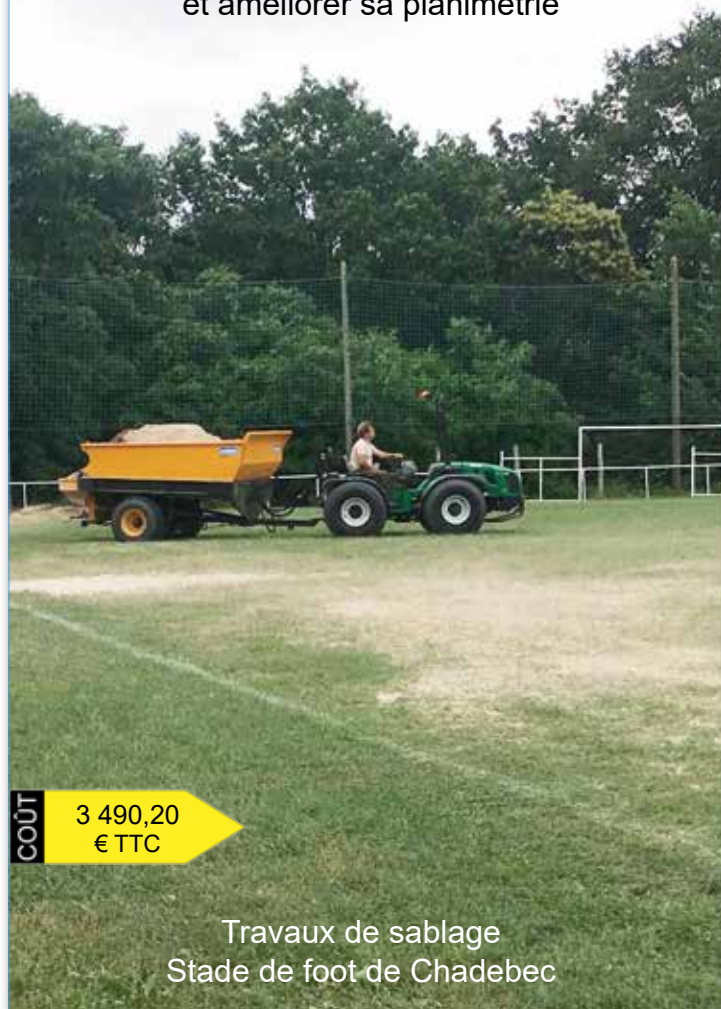


Travaux de ravalement
de la façade gauche de l'école



Pourquoi sabler le terrain de foot ?

Le sablage permet d'aider à drainer un terrain
et améliorer sa planimétrie



COÛT

3 490,20
€ TTC

Travaux de sablage
Stade de foot de Chadebec



Achat de 2 arroseurs automoteurs
pour l'irrigation du terrain



COÛT

3 022,78
€ TTC





NAISSANCES 2019					
Ivy MONZAUGE né le 2 mars à Tulle					
Zoé MARCANT née le 31 mars à Tulle					
Gabriel BOUCHET né le 20 avril à Brive La Gaillarde					
Kaëlyne PIQUET née le 25 avril à Brive La Gaillarde					
Léandro MACEDO CHAZAL né le 9 mai à Brive La Gaillarde					
Éléa GALLART née le 19 mai à Brive La Gaillarde					
Elio MOREAU né le 24 juin à Tulle					
Jules VERNET né le 19 juillet à Brive La Gaillarde					
Clément PENOT né le 8 août à Brive La Gaillarde					
Calista NOGUERA VERNET née le 16 septembre à Tulle					
Félix GALLIMORE né le 16 novembre à Limoges					
Anna FRONTY née le 21 novembre à Brive La Gaillarde					
Victoire MAURIE née le 26 décembre à Tulle					
Nombre de naissances des 5 dernières années					
2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
9	10	9	14	13	55

PACS

Justine RENAULT MAGNOL et JérémY GALLART enregistré le 1er mars
 Laëtitia PEUCH et Lary BERTET enregistré le 15 juin
 Clémence VUILLEMET et Stéphane HABRAN enregistré le 28 juin
 Myriam HENRY et Frédéric THIBEAUD enregistré le 15 novembre
 Elisa KELLER et Julien MAZIERE enregistré le 6 décembre

2018 : 2 - 2019 : 5

MARIAGES 2019 - 4 Mariages célébrés - Voir photos page 13

DÉCÈS 2019					
Clément BÉZANGER décédé le 7 janvier à l'âge de 95 ans					
Marie MIGOT veuve MAURIE décédée le 26 janvier à l'âge de 92 ans					
Charles RINGAUD décédé le 21 février à l'âge de 91 ans					
Francis TREILLE décédé le 23 février à l'âge de 91 ans					
François GRAFOULLERE décédé le 9 avril à l'âge de 38 ans					
Jean SOLEILHAVOUP décédé le 15 mai à l'âge de 93 ans					
Rose LAUMOND veuve FAGE décédée le 13 juin à l'âge de 90 ans					
Marthe MONTAGNAC veuve ROL décédée le 20 septembre à l'âge de 94 ans					
Georgette VANNIER veuve BOURNEIX décédée le 17 octobre à l'âge de 96 ans					
Christian, Michel PEYAT décédé le 9 novembre à l'âge de 69 ans					
Marguerite BERTRAND veuve BEZANGER décédée le 20 novembre à l'âge de 91 ans					
Ginette BECOT veuve VERNAT décédée le 21 novembre à l'âge de 90 ans					
Andrée CERON veuve POUGET décédée le 27 novembre à l'âge de 92 ans					
Paul CLEDAT décédé le 6 décembre à l'âge de 89 ans					
Félix GALLIMORE décédé le 9 décembre âgé de 24 jours					
Nombre de décès des 5 dernières années					
2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
12	14	9	20	15	70



Annie FAUCHER et Francis DELMAS
Mariage célébré le 11 mai



Sylvie FRANCOUAL et Frédéric MINOTTE-CIRCUS
Mariage célébré le 29 juin



Amélie MAESTRACCI et Martin PEYRAT
Mariage célébré le 21 septembre



Marjolaine PAITEL et Stéphane BORDES
Mariage célébré le 28 septembre



LE GUIDE DU TRI

Que faire de vos emballages, piles, médicaments, pots de peinture, jouets et autres textiles ? Un doute sur la couleur du bac de recyclage de votre commune ? Avec le Guide du tri, vous aurez la consigne exacte, la bonne couleur de bac, des conseils personnalisés et vous direz le tri c'est simple comme bonjour !

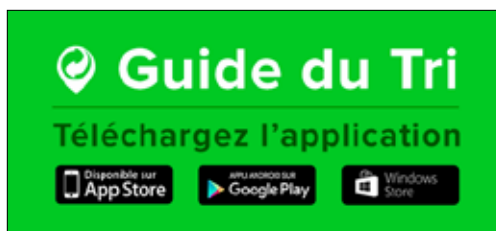
Finis les doutes et les idées reçues : d'un simple mot dans le moteur de recherche (par exemple : « paquet céréales », « yaourt »...), le Guide du tri vous dira quoi faire avec l'emballage ou l'objet, vous indiquera la bonne couleur de bac mais aussi des infos en + pour bien trier et comprendre les bénéfices de votre geste.

Dans l'espace «Mon Quartier», géolocalisez-vous pour identifier les points de collecte autour de vous et savoir ce que vous pouvez y déposer ! Et mémorisez vos points de collecte en favoris pour les retrouver facilement. Signalez et soyez avertis en cas de problème sur un point de collecte (plein, détérioré...).

Envie d'en savoir plus ? Ne passez pas à côté des informations nationales et locales sur le tri et le recyclage : toutes les nouveautés et événements sont postés sur le mur d'actualités du Guide du Tri.



QR Code permettant la lecture d'une vidéo explicative de l'application «Guide du Tri»



ARTISANS - COMMERÇANTS BÉNÉFICIEZ DU SOUTIEN DE L'AGGLO

Tulle agglo vous aide à concrétiser vos projets et peut subventionner certains de vos investissements.

POUR QUELS INVESTISSEMENTS ?

Matériel productif (véhicule de tournée, machines et outils),
Aménagement de local commercial (rénovation, mise aux normes, agencements...),
Construction de votre bâtiment en zone d'activité.

INVESTISSEMENT MINIMUM DE 10 000 €

QUI CONTACTER ?

Le pôle économique de Tulle agglo

Tél. 05 55 20 68 46 - Courriel : poleeco@tulleagglo.fr

Fonds provenant de Tulle agglo et des dispositifs FISAC et Leader.

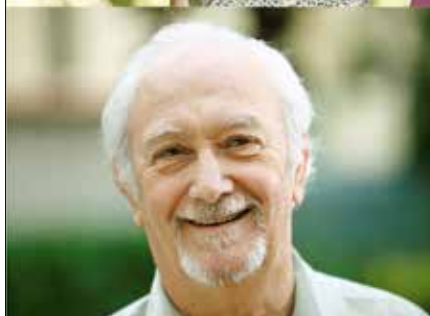
Sous réserve d'éligibilité et de disponibilité financière.



Samedi 23 novembre 2019
Salle culture-loisirs
Couleurs d'Automne !







Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées



Et si je recevais une visite !

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite



Vous êtes intéressé(e) ? Vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DU CANTON DE NAVES

Secteur Tulle Campagne Nord

Mairie

19330 SAINT-MEXANT

Tél. 05 55 29 90 97



JE DIS WEB !

Le numérique à la portée de tous

Le RDV des JEUDIS NUMÉRIQUES



Renseignements au 05 55 93 78 31

Ateliers numériques réalisés par des agents du Conseil Départemental de la Corrèze





NOS 2 AGENTS RECENSEURS 2020 du 16 janvier au 15 février



Isabelle
CLAVEL



Philippe
LEBRUN

LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr**
et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION
EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES
QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT

- 2 **Saisissez vos codes
d'accès personnels**
qui se trouvent sur la notice
qui vous a été remise

Pour vous faire recenser
en ligne sur
www.le-recensement-et-moi.fr

Code d'accès: **Y Q F T H A 1 3**
Mot de passe: **M J b q x t 7 2**

- 3 **Entrez ensuite
les informations**
de votre logement
qui se trouvent sur la notice

Identifiants de votre
logement à recopier sur
le questionnaire en ligne

0 1 0 3
Région
0 1 4 0 0 5
Dépt

- 4 **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.

- 5 **Validez et c'est terminé !**

Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee

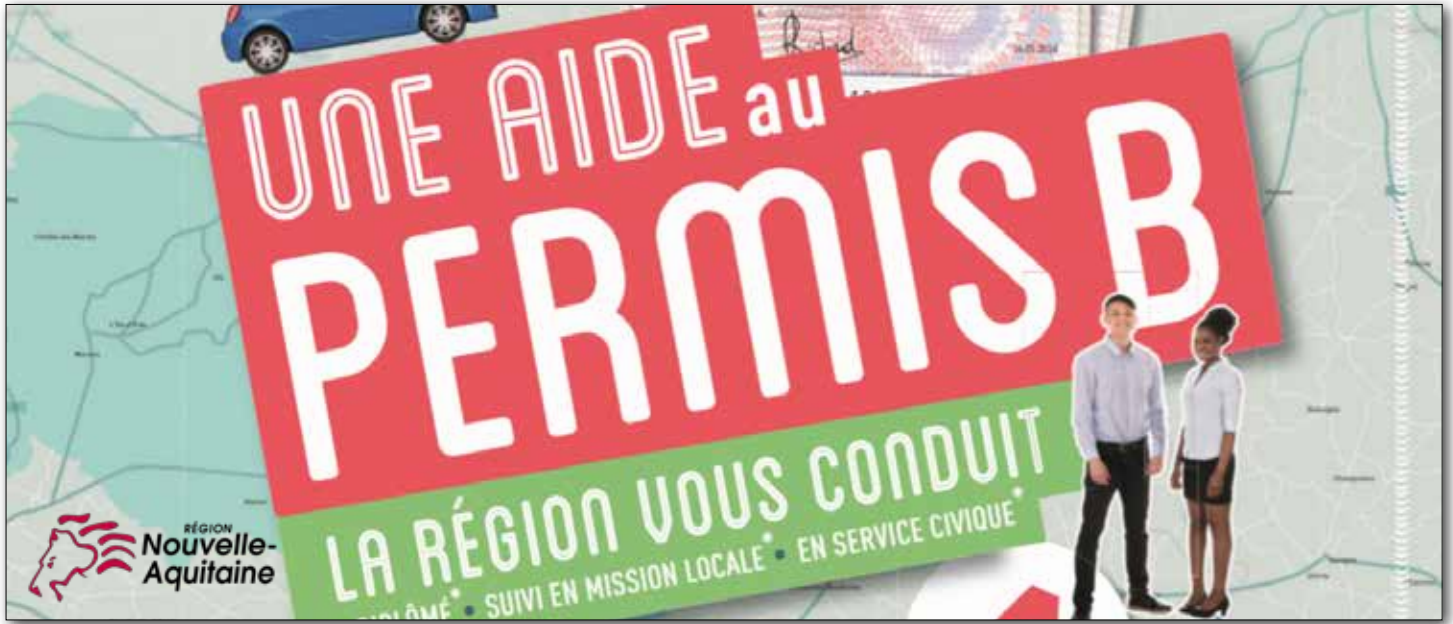


- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019
- Un recensement moins coûteux



Échéances

Le nombre de demandes d'aides au passage du permis de conduire peut avoir une incidence sur les délais d'instruction des dossiers. Nous vous remercions de votre compréhension.

Objectifs

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle.

Bénéficiaires

Les critères d'éligibilité prévus dans le règlement d'intervention différent selon la situation des jeunes :

- âgés de 17 à 25 ans révolus
- issus d'un niveau de qualification IV ou infra,
- dont le revenu de référence par part fiscale est inférieur au plafond prévu dans le règlement,

1 - Les jeunes titulaires de l'un des diplômes* listés ci-après, obtenus dans un établissement scolaire en Nouvelle-Aquitaine lors de la session précédant la demande d'aide, et qui s'engagent vers une insertion professionnelle : (* La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'obtention du diplôme)

Baccalauréat Professionnel (Bac pro et Bac Pro Agricole),

Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP et CAP Agricole)

Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP et BEP Agricole)

Brevet Professionnel (BP et BP Agricole)

Mention Complémentaire aide à domicile (MC)

Titres Professionnels (TP) ou Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) de niveau IV ou Infra, enregistrés dans le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).

A noter : les jeunes devront justifier des démarches d'insertion professionnelle (attestation d'inscription à Pôle Emploi de plus 2 mois ou de suivi à la mission locale de plus 2 mois ou contrat de travail y compris contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage). Le justificatif devra attester qu'il n'y a pas de poursuite de scolarité sous statut scolaire à l'issue de l'obtention du diplôme.

2 - Les jeunes en insertion professionnelle issus d'un niveau de qualification IV ou infra, suivis par une mission locale d'insertion de Nouvelle-Aquitaine et :



inscrits dans un parcours de formation professionnelle financé par la Région ou par un autre organisme public, ayant donné lieu au statut de Stagiaire de la Formation Professionnelle. La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'entrée en formation.

OU

engagés dans un parcours d'insertion et dont le projet nécessite l'obtention du permis de conduire (Attention : La priorité sera donnée aux jeunes pour qui l'obtention du permis de conduire est un véritable levier pour la concrétisation du projet professionnel préalablement validé avec le conseiller de la Mission Locale qui accompagne la demande).

3 - Les jeunes scolarisés au sein d'un Établissement Régional d'Enseignement Adapté - EREA en CAP/BAC Pro (pour ce public, le revenu fiscal de référence ne sera pas pris en compte et la demande d'aide régionale devra être déposée au cours de la scolarité).

4 - Les jeunes en contrat d'engagement de service civique sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine, issus d'un niveau de qualification IV ou infra, qui sont engagés auprès d'un organisme agréé. La demande d'aide régionale devra être déposée pendant la durée du contrat.

Modalités :

Le montant de l'aide régionale est différent en fonction des ressources fiscales :

Tranche 1 : aide de 1 200 € si le revenu par part fiscale est inférieur à 9 700 € (700 € pour les jeunes diplômés en apprentissage).

Tranche 2 : aide de 800 € si le revenu par part fiscale est compris entre 9 700 € et 12 000 € (300€ pour les jeunes diplômés en apprentissage).

Tranche 3 : aide de 400 € si le revenu par part fiscale est compris entre 12 001 € et 15 000 €* (les jeunes devront être titulaires du code au moment de la demande. Toute demande sera clôturée si cette condition n'est pas remplie au moment de la demande).

** Les jeunes diplômés en apprentissage doivent présenter des revenus inférieurs à 12001€ par part fiscale.*

Les modalités de versement sont différentes selon la situation du jeune:

Si je suis éligible à l'aide de 300€ ou 400€* : Je recevrai un versement unique sur mon compte bancaire.

Si je suis éligible à l'aide de 700€ ou 800€ ou 1200€* :

1 – je recevrai automatiquement un premier versement (avance) sans intervention de ma part après réception de la notification d'accord.

2 - je devrai me reconnecter à mon dossier avec mon identifiant et mon mot de passe pour demander le déclenchement du solde. Je devrai fournir les justificatifs suivants :

Attestation de réussite au code de la route (si celui-ci n'est pas obtenu au moment de la demande).

Justificatifs de l'auto-école permettant d'attester de l'utilisation de la somme déjà versée par la Région :

La durée de validité de l'aide est de 18 mois à compter de la date de réception de la notification d'accord. A défaut, le dossier sera clôturé et il ne sera plus possible de bénéficier du solde de l'aide.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE
DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H
Fermé les après-midi



INFOS MAIRIE
AIDE AU PASSAGE DU PERMIS B

- **RÉCOMPENSES AUX CMI-CM2 : 22**
- **PHOTOS DES CLASSES 2019 - 2020 : 23-25**
- **MOT DE LA DIRECTRICE : 25**
- **SORTIE AU CENTRE AÉRÉ DE BUGEAT : 26**



Des récompenses bien méritées à l'école

Le 27 juin 2019, à 17 heures à l'école, les classes de CM1 et CM2 d'Olivier Chauffour, se voyaient décerner un premier prix ex-aequo au concours départemental de la résistance et de la déportation (organisé conjointement par l'ANACR et la direction académique de l'éducation nationale) pour récompenser un «remarquable travail collectif».

En présence d'Alain PENOT «Maire», de conseillers municipaux, de Gaby Murzin «conseiller pédagogique» représentant l'inspecteur d'académie, de Bernard Delaunay «coprésident départemental de l'ANACR», de nombreux membres du comité, et des parents d'élèves.

Les enfants recevaient les félicitations pour leur réalisation, des livres pour l'école, offerts par l'ANACR des stylos offerts par la municipalité et un diplôme individuel décerné dans la cadre du concours.

Le thème du concours «Répression et déportation 1940-1945», leur avait permis d'aborder les événements tragiques de la Valeyrie et Lachamp (commune de Saint-Germain) et de réfléchir sur les notions de paix, de démocratie, de fascisme et nazisme.

Cette remise de prix se conclut par boissons fraîches et friandises. Les enfants étaient très heureux de cette journée.





Petite et moyenne sections

Grande section et c.e.1





c.e.2 et c.m.2

c.p.





c.m.1 et c.e.2

L'école élémentaire compte cette année 123 élèves répartis en 5 classes :

- classe de PS/MS avec Mme Julie Prad-Dudez , remplacée le lundi par Mme Céline Piddeil,
- classe de GS/CE1 avec Mme Laetitia Sarette,
- classe de CP avec Mme Marlène Bonnefon,
- classe de CE2/CM1 avec Mme Fabienne Poumier,
- classe de CE2/CM2 avec M. Olivier Chauffour.

Mme Pauline Storchan occupe toujours le poste de maîtresse d'autorégulation et Mme Fabienne Poumier, celui de directrice d'école.

Le lundi, jour de décharge, les cours sont assurés par M. Jean-Baptiste Couturas.

Les deux classes de maternelle disposent chacune d'une ATSEM, Mme Christine Falcon et Mme Mathilde Roualdes ; et le dispositif d'autorégulation de deux éducatrices, Mme Lorrain Elodie et Mme Vagapoff Anne-Marie.

Au programme de cette année scolaire :

- du calcul, de la lecture, de l'écriture... bien sûr,
- des rencontres sportives USEP: gymnastique pour les plus petits; jeux collectifs, football et athlétisme pour les élèves du cycle 2 ; cross, escrime, rugby , orientation et athlétisme pour les plus grands,
- les sorties de natation à la piscine de Tulle,
- une sortie «Théâtre» offerte par la Communauté d'Agglomération de Tulle et la Scène nationale l'Empreinte,
- des sorties au cinéma Véto de Tulle,
- un projet «pêche» sera mis en place dans les classes de la PS au CM2,
- un projet «eau» sera mis en place dans les classes de la PS au CE1,
- un projet «nature» sera mis en place dans les classes du CE2 au CM2.

D'autres activités comme les sorties de fin d'année viendront se greffer...







SONGE BOIS

P. 29-30



GÎTE BIENETRESPA CORREZE

P. 31-32



PARC LOISIRS ARCADIA

P. 33



CHRISTOPHE MULTISERVICES

P. 34



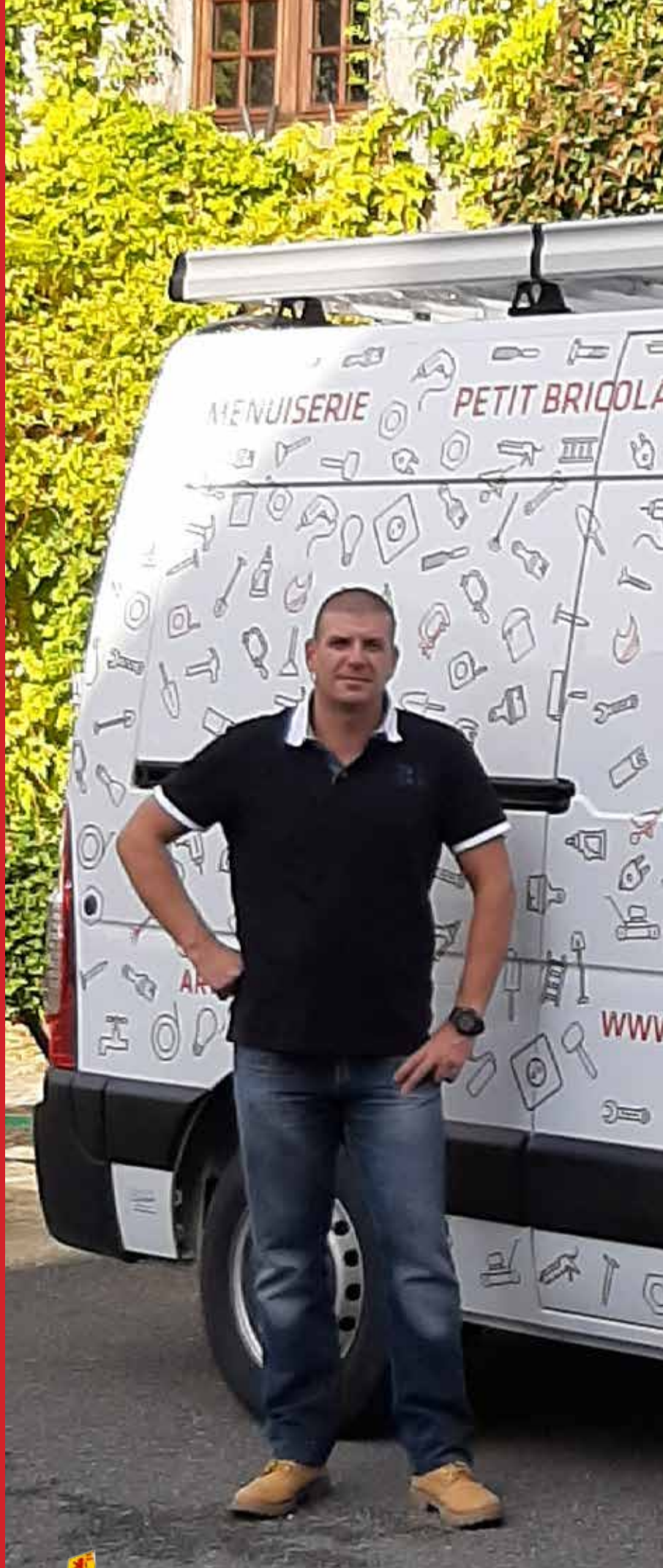
MICRO-BRASSERIE HV

P. 35



LAËTITIA PARRAT SERVICES

P. 36



Jeudi 31 octobre 2019, Nathalie CASTANET (Conseillère Municipale) et Didier ROCHE (Adjoint au Maire) sont allés à la rencontre de Frédéric THIBEAUD, nouvel entrepreneur à Saint-Germain-Les-Vergnes.

Fred se présente à vous !

Après quatre années d'études de menuiserie à Limoges (CAP, BEP, BAC PRO), je fais mon service militaire au 126 RI de Brive-La-Gaillarde.

Je commence mon parcours professionnel par plusieurs petits emplois, puis je deviens convoyeur de fonds.

Vingt et un ans plus tard, je crée mon entreprise, à quarante-quatre ans, dans le multi-services.

Installé sur la commune de Saint-Germain-Les-Vergnes depuis plus de 8 ans, la proximité des grands axes me permet de me déplacer sur tout le département.

Mes objectifs :

- Être ponctuel, courtois et souriant avec la clientèle,
- Rester à l'écoute du client sur la présentation de son projet,
- Proposer rapidement une date des travaux
- Être disponible téléphoniquement pour un renseignement.
- Faire une étude de chantier sur RDV, établir un devis GRATUIT après avoir pris en compte l'ensemble de vos demandes et contraintes.
- Vous faire bénéficier de 50% de crédit d'impôts via la coopérative ADELCOOP (Artisans à Domicile Limousin) dont je suis membre (N° SAP 851453191).

Si vous avez besoin d'une intervention à votre domicile, dans votre résidence principale ou secondaire, pour de la petite menuiserie, petit bricolage, jardinage, du nettoyage régulier ou ponctuel, j'assure toute une série de prestations susceptibles de correspondre à cette attente.

Coordonnées :

FRED THIBEAUD MULTISERVICES
JARDINAGE - MENUISERIE - PETIT BRICOLAGE

Mobile : 06 66 18 27 32

Courriel : fredthibeaud.multiservices@gmail.com

Site Internet : www.fred-multiservices.fr





Samedi 5 octobre 2019, Nathalie CASTANET (Conseillère Municipale) et Didier ROCHE (Adjoint au Maire) sont allés à la rencontre de « l'Artiste de la chantourne » **Stany BOSC** nouvel artisan sur Saint-Germain-Les-Vergnes qui met en exergue ses qualités artistiques dans l'art du chantournage et de la boissellerie.

Ancien tourneur sur bois, dirigeant d'une petite entreprise de jeux en bois, des soucis de santé vont le contraindre à quitter cette profession pour la fonction publique, où il exercera pendant 21 ans les fonctions de secrétaire d'administration universitaire.

Puis à la retraite, sa passion pour le bois ne l'a pas quitté et il décide de créer une micro entreprise locale de chantournage et de boissellerie.

Sa technique de chantournage, s'inspire de l'INTARSIA, et consiste à incruster des pièces de bois sur un support afin de créer des images par juxtaposition des teintes de bois d'essences diverses.

Dans son atelier de « La Buge », équipé de plusieurs scies à chantourner, ponceuses et autres petites machines à bois, il réalise de magnifiques objets de décoration d'intérieur.

En s'inspirant d'un dessin et d'un plan, il découpe de petites pièces de différentes essences de bois (chêne, cèdre, peuplier, merisier, etc ...) qui sont poncées pour arrondir les arêtes, puis assemblées selon un croquis en s'inspirant du dessin de base.

L'artiste donne un effet de relief par l'épaisseur des pièces, la diversité des essences de bois donne la couleur puis un vernis de finition donne le ton et la brillance. Il fabrique ainsi des tableaux, portraits ou autres reproductions, des jeux (puzzles, tangrams et autres casse-tête, etc ...).

Il a développé également une activité de boissellerie qui est la fabrication artisanale de boîtes et coffrets en bois. En alliant des essences différentes, il propose des coffrets originaux à destinations variées (bijoux, thé, mouchoirs, huiles essentielles, etc...)

Son plaisir est surtout de répondre à la demande particulière : un tableau à partir d'une photo, un coffret pour un usage spécifique, un nom sur une boîte aux lettres, etc...





SONGE BOIS

Stany BOSC

La Buge

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 06 86 55 30 23

Courriel : songe.bois@free.fr

Site Internet : www.songebois.com

Facebook : songebois



Bienetrespa Corrèze



Katia et *Julien* PINAUD ont magnifiquement transformé une maison en pierres de 1816, située à la Jugie, en gîte (classé 3 épis) avec espace spa privatif installé sur une terrasse extérieure dans un cadre de verdure, qui fonctionne toute l'année, pour une escapade bien-être à *Saint Germain Les Vergnes*.

Ce gîte de charme ayant pour nom
« *Gîte Bienetrespa Corrèze* »
peut accueillir jusqu'à 4 personnes

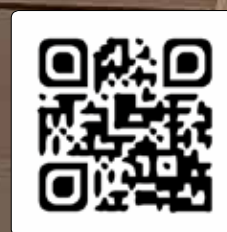
Il est ouvert toute l'année.

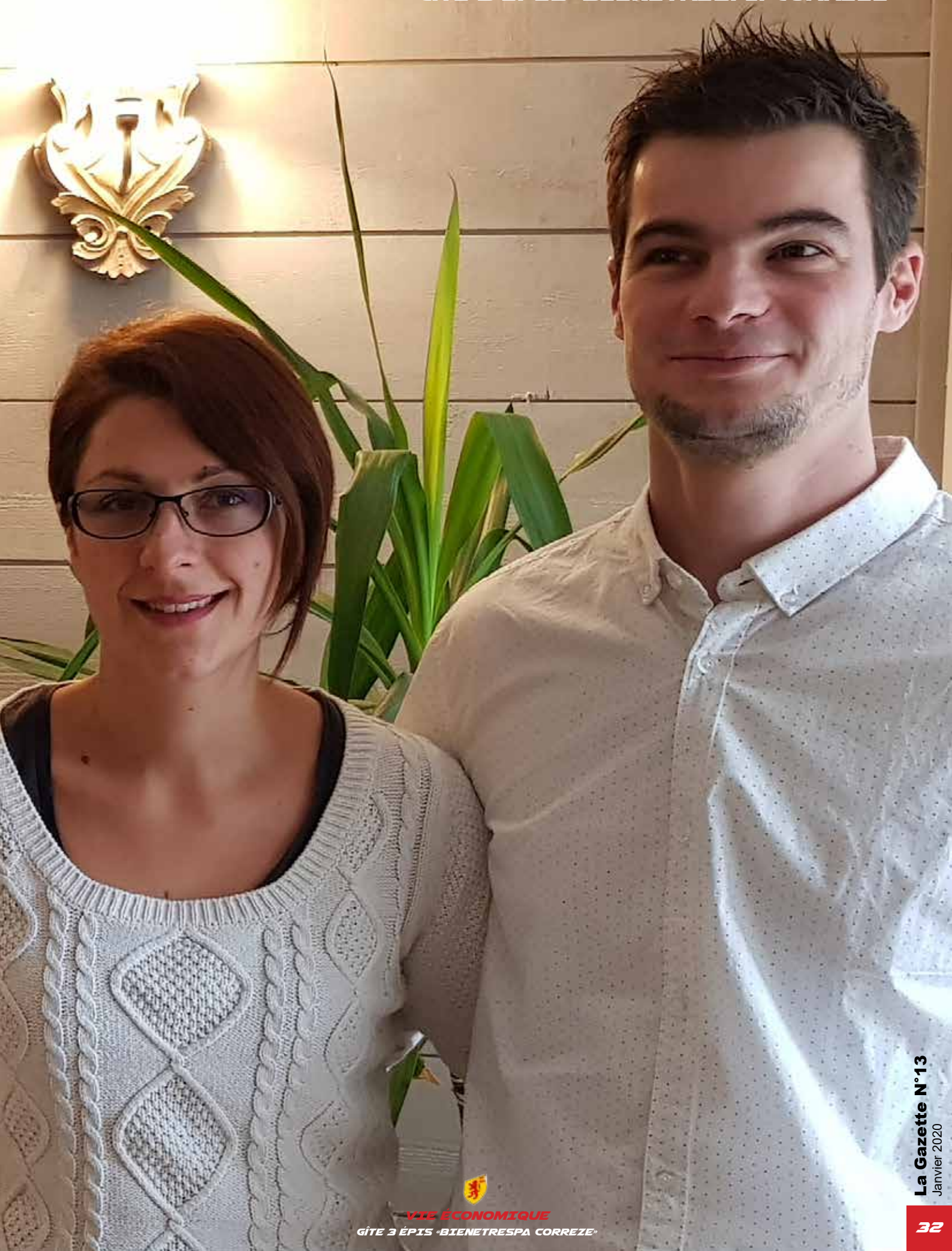
Les propriétaires proposent un hébergement à partir d'une seule nuitée.

Des bons cadeaux sont disponibles pour le plaisir d'offrir un séjour détente.

www.gite1816.com

☎ 06 89 70 63 07





VIE ÉCONOMIQUE

PARC DE LOISIRS ARCADIA - PAINTBALL

Passionnés de Paintball et d'archerie depuis de nombreuses années, Vincent et Laure vous invitent, dès le printemps prochain dans le nouveau parc de loisirs Arcadia, à Saint-Germain-Les-Vergnes.

Sur plusieurs hectares en pleine nature, sensations fortes et amusement seront au programme avec des activités riches en couleurs comme le Paintball, l'Airsoft (cousin du Paintball avec des billes sans peinture) ou encore le tout nouveau Battle Archery, jeu dans lequel vous vous affronterez à la Robin des bois munis d'arcs et de flèches spéciales.

Nous avons choisi Saint-Germain-Les-Vergnes car c'est un village charmant, accueillant et dynamique, idéalement situé entre Tulle, Brive et Uzerche et proche de l'autoroute.

Ouverture prévue en Mars 2020, puis toute l'année 7J/7 sur réservation.

 **06 46 76 66 81**

Courriel : hours.vincent@laposte.net

Villieras

19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES



Christophe LAVAL a créé sa société de multi-services en novembre 2019.

Vous êtes un particulier, une entreprise ou bien une association, n'hésitez pas à contacter Christophe qui vous proposera les services suivants :

- tous travaux de bricolages,
- taille de haies, débroussaillage, tonte, etc....
- pose de carrelage, montage de meubles, évacuation, etc...

DEVIS GRATUITS

Coordonnées :

Christophe LAVAL

Le Bourg

19330 ST-GERMAIN-LES-VERNGES

Tél. 06 49 18 24 53

Courriel : laval.c@neuf.fr



VIE ÉCONOMIQUE

MICRO-BRASSERIE ARTISANALE HV



Nous brassons en tant qu'amateurs depuis de nombreuses années et nous avons décidé de créer notre micro-brasserie artisanale et familiale, ici à **Saint-Germain-Les-Vergnes**.

Stéphane s'est formé au métier de brasseur professionnel.

Clémence s'est également formée à la gestion d'entreprise. Nous utilisons uniquement des céréales issues de l'agriculture biologique, majoritairement des houblons français à l'exception de certains qui sont plus spécifiques.

Nous valorisons nos déchets, les drêches (les restes de céréales après le brassage), sont utilisées pour nourrir nos animaux, l'eau utilisée pour refroidir le moût (à la fin du brassage), est récupérée pour être réutilisée.

Nos bières sont disponibles à la boulangerie du bourg.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail :

brasserie-hv@hotmail.com

📞 **06 29 93 48 00** et **06 62 31 10 93**

pour réserver et convenir d'un moment pour venir chercher la commande sur place à la brasserie.

Nous sommes également sur les réseaux sociaux :

facebook = brasserieHV

Instagram = brasserie_HV





Nathalie CASTANET (Conseillère Municipale) et Didier ROCHE (Adjoint au Maire) sont allés à la rencontre de **Laëtitia PARRAT**, samedi 9 novembre 2019. Elle vient de créer une entreprise de services d'aides à la personne sur la commune de Saint-Germain-Les-Vergnes.

Laëtitia propose les services suivants :
ménage, aide au quotidien, préparation des repas, courses, repassage, aide aux déplacements, surveillance de nuit, aide administrative.

Elle est aussi présente sur les communes de Favars, Saint-Mexant, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Par-doux-l'Ortigier, Chameyrat et Sainte-Féréole.

En tant que particulier, vous pouvez obtenir 50% de crédit d'impôt.

Horaires de travail :

du lundi au dimanche de 8h à 20h
ainsi que les jours fériés.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure humaine et sociale.

Coordonnées de Laëtitia :

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 13 34 43 82

Courriel : laetititine@gmail.com

N°d'agrément Service d'Aide à la Personne 853 584 233

N° Siret : 853 584 233 00011



- ***VOEUX DU MAIRE ALAIN PENOT : 37-38***
- ***LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE : 39***
- ***RÉTROSPECTIVE 2019 EN PHOTOS : 40-43***
- ***MARCHÉ DE NOËL : 49-50***





VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

A.I.P.E.

Association Indépendante
des Parents d'Élèves

Marie-Aurélié PITANCE

Mobile : 06 16 41 89 06
Courriel : sglv19@gmail.com

ART FLORAL

NATURE TU NOUS ENCHANTE

Cathy MAURY

Téléphone : 05 55 29 38 52
ou Mobile : 06 23 66 72 86
Courriel : cathyc.maury@gmail.com

CHASSE

Jean-Marc FARGES

Mobile : 06 78 47 54 82

CLUB DES AÎNÉS

Danielle MANIERE

Mobile : 06 08 36 04 56
Courriel :
j.maniere@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Suzie PEYRAT

Mobile : 06 44 78 29 16
Courriel :
comite.st.germain@laposte.net

ST GERMAIN CARPE 19

Grégory PARISOT

Mobile : 06 40 53 62 22
Courriel :
sgcarpe19@yahoo.com

MICRO CRECHE

Les P'tits Loups

Carole MAUSSET

Téléphone : 05 87 49 55 05

CARREAU DU PLATEAU

Pétanque

Daniel SOULARUE

Téléphone : 05 55 85 74 31

Jacques FULMINET

Mobile : 06 15 62 80 33

FOYER RURAL

(13 sections)

Sylvie BOUYGE

Téléphone : 05 55 29 38 59
ou Mobile : 06 89 44 23 21
Courriel :
frjep.saint.germain.les.vergues@laposte.net

F.N.A.C.A.

Anciens Combattants
de la Guerre d'Algérie

Georges FAURE

Téléphone : 05 55 29 32 10

13 SECTIONS DU FOYER RURAL

1 - CUISINE D'AUTREFOIS - Sylvie BOUYGE

2 - FOOT - Daniel PONS - Mobile : 06 25 25 75 99 - web : sglv.footeo.com - Facebook : Oui

3 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - Odette BREUIL - Téléphone : 05 55 29 37 47

4 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SÉNIORS - Cathy ROCHE - Téléphone : 05 55 29 37 05

5 - HISTOIRE DE SAINT-GERMAIN - Sylvie TREILLE - Téléphone : 05 55 29 42 87

6 - LES VERGNASSOUS - Sylvie BOUYGE - Portable : 06 89 44 23 21

7 - LOCATION DE VAISSELLE - Eric MARCOU - Téléphone : 05 55 29 44 48

8 - MARCHE - Danielle MAUGEIN - Téléphone : 05 55 29 36 64
et Charline MARIEN - Téléphone : 07 82 05 70 14

9 - PING-PONG - André TREILLE - Téléphone : 05 55 29 42 87

10 - SCRABBLE - Patrick MORILLEAU - Téléphone : 05 55 29 35 38

11 - TAROT - Alain MARIEN - Téléphone : 07 82 05 70 14

12 - VERGNA KID'S - Amélie MAESTRACCI - Mobile : 06 33 72 76 03 - Facebook : Oui
Courriel : amelie.maestracci@yahoo.fr

13 PILATES - STRONG - ZUMBA - Brigitte BARRET - Mobile : 06 83 13 05 35
et Fabienne GAMBARINI - Mobile : 06 18 01 61 73



VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

RÉTROSPECTIVE 2019 EN PHOTOS



Assemblée générale
des chasseurs



Concours de belote organisé par le foot



Concert en l'église par le conservatoire de Tulle



Concert de la fête annuelle



Vide grenier de la fête annuelle



VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

RÉTROSPECTIVE 2019 EN PHOTOS



Loto de l'école organisé par l'A.I.P.E.



Salon du livre organisé par le comité des fêtes



VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

RÉTROSPECTIVE 2019 EN PHOTOS



Inauguration de la micro-crèche



Sortie du club d'art floral à Sorèze dans le Tarn - Septembre







*Les u17 de
l'Entente du Barreau à
l'étang de Lachamp
avant leur finale de la coupe
de la Corrèze à Ussac*



ENTENTE DU BARREAU **Équipe U17**

Finale de la Coupe de la Corrèze - Stade d'Ussac
Samedi 18 mai 2019



Debout de gauche à droite : Thomas CORGNET, Thibault PORTE, Paul BOISSAVI, Maxime LAPORTE (Gardien), Thibault DELBALLE, Matthijs BOURNEIX, Hugo VERGNE, Paul ROSSARD, Yannick BONHOMMET (Dirigeant).

Accroupis de gauche à droite : Cédric SALLAS (Éducateur), Adrien BALLET, Léo ABBELLA, Antonin DIOT, Louis BOSSOUTROT, Corentin SALLAS, Maxence BONHOMMET, Régis BALLET (Dirigeant).



FINALE COUPE CORREZE U17 - «DES REGRETS» **L'ENTENTE DU BARREAU s'incline à la séance des tirs au but**

Alain PENOT (Maire) et son Adjoint Didier ROCHE ont assisté à la finale de la Coupe de la CORREZE U17 qui opposait, samedi 18 mai 2019, sur la pelouse du stade de foot d'Ussac, le club de l'Entente du Barreau et l'E.S.Ussel. Le club d'Ussel s'est imposé avec la séance des tirs au but.

Samedi 18 mai 2019 15h00, Stade d'USSAC
Spectateurs : 250 environ

Pourtant, les joueurs de Yannick BONHOMMET, de Cédric SALLAS et de Régis BALLEET, n'ont pas démerité sur l'ensemble de la rencontre. En première mi-temps, l'équipe se crée de nombreuses occasions non concrétisées. Il y a eu beaucoup de rythme de jeu dans cette rencontre et c'est l'Entente du Barreau qui a dominé plutôt cette rencontre : sur le côté droit, de nombreux débordements de Paul BOISSAVI, et sur le côté gauche, ceux de Louis BOSSOUTROT. On aurait aussi pu également voir l'ouverture du score sur des tentatives de Léo ABBELLA et Anthonin DIOT sur corner. Mais l'équipe d'Ussel a résisté...L'équipe d'Ussel a pratiqué surtout un jeu de contre : elle possédait un attaquant de qualité au nom de Damien GUITTARD et ne voulait surtout pas s'en priver. Et c'est justement sur un temps fort de l'équipe de l'EB, avec une perte de ballon au milieu de terrain que le club d'Ussel a ouvert le score à la 23^{ème} minute par Robin ESNAULT, bien servi par ce numéro 9. Le jeu s'est durci, et l'arbitre a arrêté le jeu sur une faute du numéro 10 d'Ussel Bérat ERMISSE, qui a pris le premier avertissement de cette rencontre. Les spectateurs venus nombreux au stade d'Ussac encourager leur équipe « l'Entente du Barreau » auraient préféré voir l'avantage se jouer, car il y avait une bonne occasion à jouer par l'attaquant Matthis BOURNEIX.

En seconde période, le jeu est devenu plus équilibré. On a perçu toujours autant de détermination de la part des deux équipes. « Plus de justesse sur la finition » a été le discours des éducateurs dans le vestiaire côté EB... Le rythme imposé par les 2 équipes et une pelouse lourde, ont malgré tout fatigué les joueurs. Par le manque de lucidité, les passes ont été moins précises et le jeu plus « haché ». Mais les deux équipes n'ont pas abdicqué, l'une voulait conserver le résultat et l'autre voulait égaliser. Et c'est à la 65^{ème} minute, sur corner tiré par Corentin SALLAS, que l'Entente s'est vu siffler un penalty sur une faute de main d'un défenseur Ussellois. Le meneur de jeu du Barreau, Léo ABBELLA a égalisé. Alors qu'il restait une petite dizaine de minutes, l'attaquant Matthis BOURNEIX, malgré un tacle du défenseur Ussellois dans la surface, a ajusté un centre sur Thomas CORGNET qui n'a pu maîtriser le ballon. Les dernières occasions ont été toujours pour le Barreau qui a perçu une lueur d'espoir : des fautes successives sur Maxence BONHOMMET et Léo ABBELLA à l'entrée de la surface côté droit, ont amené deux coups-francs. Mais le score en est resté là : la terrible séance des tirs aux buts a débuté ...

Elle a donné raison au club d'Ussel par 5 tirs aux buts contre 3. On a noté un bel arrêt du portier Ussellois Kilian RAMBERT sur le 4^{ème} penalty du Barreau.

Malgré la défaite, parents, éducateurs et dirigeants se sont félicités de la saison et du parcours de leurs joueurs. La saison est désormais terminée et les éducateurs préparent déjà la prochaine saison.



VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

RÉTROSPECTIVE 2019 EN PHOTOS



Spectacle des Vergnas Kids à la salle culture-loisirs



VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

RÉTROSPECTIVE 2019 EN PHOTOS



Spectacle des Vergnas Kids à la salle culture-loisirs



Marché de printemps organisé par l'A.I.P.E.







COMMÉMORATIONS 2019

51 - 54

- 11 NOVEMBRE : 51-52
- FNACA 19 MARS : 53-54
- 8 MAI : 53
- 21 JUILLET : 54
- STELE PAUL CAMUS À LA VALEYRIE : 54





COMMÉMORATIONS 2019
11 NOVEMBRE 2019



8 Mai 2019



21 Juillet 2019



Village de La Valeyrie
Stèle de Paul CAMUS



La stèle qui menaçait de basculer sur un terrain privé au lieu dit «La Valeyrie» a été déplacée par la municipalité sur le domaine public permettant ainsi aux associations et aux proches de rendre hommage à Paul CAMUS à quelques mètres du lieu où il a été tué. Cette stèle a été restaurée par le comité ANACR de Saint-Mexant, et une cérémonie a eu lieu le 21 Juillet pour honorer ce jeune résistant parisien membre du groupe de résistants de l'armée secrète de Sainte-Féréole.



- **L'AMBROISIE**
- **SOURCE DE L'INFORMATION : CPIE DE LA CORREZE**

IDENTIFICATION :

Origine : Asie. Introduite en France au XIXème siècle

Description : Plante herbacée, vivace, visible d'avril à novembre.

Taille : Entre 1 et 4,5 mètres.

Fleurs : Inflorescences en grappe formées de nombreuses petites fleurs blanches, verdâtres ou rougeâtres situées à l'aisselle des feuilles.

Feuilles : Entières, alternes, de forme ovale à triangulaire, de 8 à 30 cm.

Tiges : Cylindriques, robustes, creuses, tachetées de rouge.

Racines : Rhizome très robuste.

Fruits : Akènes de 2 à 4 mm de long, peu fertiles.

La plante passe l'hiver sous forme de rhizomes souterrains traçant gorgés de réserves.

Floraison : Août à septembre

Fructification : Septembre à octobre (période de maturation des graines)

Dissémination/ Reproduction : Elle se reproduit essentiellement de manière végétative par croissance et rupture du rhizome ou par bouturage de fragment de tige. Cette multiplication est très efficace. Des fragments de plante peuvent être emportés lors de crues et être à l'origine de nouveaux herbiers. Un fragment de quelques grammes sera en mesure de régénérer une plante entière. Le transport de terre contaminée est un vecteur important de dissémination. La production de graine est rare et ne constitue pas un vecteur de dissémination de l'espèce.

Habitat : On la retrouve dans les milieux humides comme le long de cours d'eau et plus généralement dans les milieux perturbés : bords de routes, friches, talus, fossés.

DESCRIPTION DES RISQUES :

Risques pour l'homme : Pas de risque.

Risques pour l'environnement : Cette espèce fait partie des 100 espèces exotiques envahissantes les plus nuisibles selon une liste établie par l'IUCN (International Union for Conservation of Nature). Elle forme des herbiers denses monospécifiques qui entraînent une forte perte de biodiversité. Elle libère des toxines dans le sol qui inhibent la germination et le développement racinaire des plantes autochtones.

Elle contribue à l'érosion des berges puisque leur système racinaire ne permet pas de fixer le milieu et que leur disparition en hiver laisse les berges à nu.



PREVENTION :

Gestion et contrôle : Moyens pour éviter la propagation de la plante :

- Ne jamais la semer ou la transporter.
- S'assurer que la terre utilisée n'est pas contaminée par des fragments de rhizome.
- Ne pas laisser de sol à nu après travaux dans des zones à risque mais les re-végétaliser.

ELIMINATION :

Arrachage manuel ou mécanique : L'élimination de grande station de Renouée est très longue et présente des risques de dissémination élevés. Il est donc fortement recommandé de gérer en priorité les herbiers peu étendus et ceux qui présentent de forts risques de contaminer d'autres sites. Le plus efficace est d'associer plusieurs méthodes de manière à affaiblir les renouées et les concurrencer.

- Fauchage régulier (6 à 8 fois par an soit tous les quinze jours environ en période végétative de mai à juillet)
- Reboisement des zones envahies par des essences locales d'arbres ou arbustes à croissance rapide et adaptés au milieu (saule, aulne, frêne, noisetier, fusains d'Europe, sureau hièble).
- Pose d'un géotextile sur une surface supérieure d'au moins 2 m de chaque côté afin d'éviter toute repousse en périphérie de la zone bâchée.
- Décapage du sol de la zone infectée : élimination de la terre sur une profondeur minimale de 30cm en vérifiant l'absence de rhizome plus profondément. Méthode utilisable uniquement en zone artificialisée.

Brûlage à l'air libre ; Rappel du règlement sanitaire départemental de la Corrèze :

L'article 84 de ce règlement interdit le brûlage, à l'air libre, des ordures ménagères. Selon la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, les déchets verts issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés. Les déchets verts issus de plantes envahissantes devront donc être brûlés dans des incinérateurs de jardin, dans la limite des réglementations locales données par les arrêtés municipaux.



Télécharger gratuitement l'application qui permet de reconnaître automatiquement les plantes.

Flashez le QR Code ci-dessous.



Application disponible sur l'Apple Store et Google Play



ESTIMATION - ACHAT - VENTE

Suivez-moi sur
facebook



Sandrine
DEGORCE

megAgence®
consultants immobiliers

Votre consultant à
Saint-Germain-Les-Vergnes

 **06 26 30 16 19**

www.megagence.com/votre-consultant/sandrine-degorce/513

la billetterie
E.Leclerc

parapharmacie
E.Leclerc

l'auto
E.Leclerc

BRICO
E.Leclerc

**espace
culturel**
E.Leclerc

Tulle
E.Leclerc 

Location
E.Leclerc

E.Leclerc
DRIVE

**le manège à
bijoux**
E.Leclerc



ANNONCEURS 2019

ENTREPRISES AYANT FINANÇÉ CE BULLETIN

LA BELLE FAÇON
Le Bourg
19330
ST-GERMAIN
LES-VERGNES

Un travail, des Hommes, du Pain.
La Symphonie...
Des Pains
**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**
☎ 05 55 29 41 34
WWW.LASYPHONIEDESPAINS.COM

 Suivez-moi sur facebook

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Philippe COLART
Domicile 19330 St GERMAIN LES VERGNES
☎ 05 55 29 31 97 E-mail: colart.electricite@orange.fr
06 88 05 31 68

COIFFURE Mary LAFONT
05 55 27 00 25
Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

LES ÉPICURIENS
BAR
RESTAURANT
PIZZERIA
MENU OUVRIER - FARCIDURES
ROND-POINT DE LACHAMP 19330 ST GERMAIN LES VERGNES
05 55 27 99 27

*Les Poneys
de Charlotte*
Enseignante diplômée d'Etat
06 66 82 44 01
Etang de Lachamp
19330 Saint Germain Les Vergnes

CAFÉ DE LA POSTE
Bar - Café - Pâtisseries - Française des Jeux
Points retraits :
Crédit Mutuel et Crédit Agricole
Retraits colis réseau Pickup
Photocopies - Timbres fiscaux et postaux.
Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 09 64 48 16 47

**MENUISERIE
Didier BECOT**
Artisan Menuisier
**MENUISERIE EXTERIEURE BOIS - PVC - ALU
CUISINE - SALLE DE BAIN
AGENCEMENT - ESCALIER**



Goursat
19270 SAINTE-FÉRÉOLE
☎ **06 83 12 48 00**
didierbecot@wanadoo.fr

 Suivez-moi sur Facebook

La Graniterie Corrézienne
TREILLE ET FILS
Marbre - Colombians - Monuments funéraires - Plan de travail
Restauration et Nettoyage de caveaux - Gravures sur granit

 **Devis Gratuits**
Délais respectés

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 32 85 ou 05 55 29 38 35
Courriel: lagraniteriecorrézienne@orange.fr
www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.fr



Le Bourg - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

**Aurélien
LE ROSSIGNOL**
PLAQUISTE - PEINTRE - ISOLATION

 Suivez-moi sur facebook

☎ 06 24 87 29 48
Courriel: aurelien.rossignol@skt.fr

 **de Toit en Toit**
**DEMOUSSAGE
RESSIVAGE - ZINGUERIE**
DEVIS GRATUITS

Jean-Luc CLAVEL
**ARTISAN
COUVREUR**
www.clavel-toiture-19.fr

Lachèze
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 05 56 20 52 53 - Port. 06 13 21 21 79
Courriel: claveljean-luc@laposte.net
N° SIRET: 549 066 113 00111 - APE: 4399B



David Delhaud
19330 Saint Germain
Les Vergnes
06 13 76 29 86
daviddelhaud@gmail.com



ELECTRICITE - PLOMBERIE
ddelec

 **AC BROUSSE
MONDI PNEU**
Pneus au prix d'Internet
montés et équilibrés
Géométrie - Réglage train avant
Mécanique toutes marques
Rond-Point de Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 05 44 40 48 28 - cyril.brousse@orange.fr
www.mondi-pneu.fr

**Délices des Grands Bois
Fabien DUMOND**
Apiculteur producteur
Les Bois Grands
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Produits de la Corrèze - Maison fondée en 1950
☎ **05 55 29 41 68**

ANNONCEURS 2019

ENTREPRISES AYANT FINANCÉ CE BULLETIN

LIBRE SERVICE AGRICOLE
VOLAILLES - ENGRAIS - ALIMENTS
TRANSPORT - STOCKAGE

Ets Marc ROCHE

Moulin du Déroc
19330 CHANTEIX
Tél : 05 55 29 31 77
Fax : 05 55 27 97 96

Louis Planchot
Vins fins

Chateauc
18330
SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 06 73 48 42 30
Courriel : louis.planchot@orange.fr

Espaces Verts Services

Prestations :
soins de pelouse, tonte, débroussaillage,
taille de haies, d'arbres et arbustes,
entretien de massifs, potagers, bûches, désherbage,
élagage, abattage d'arbres,
ramassage et évacuation des déchets,
travail du sol pour protéger,
nettoyage haute pression

Amenagement de jardins :
engazonnement,
plantation d'arbres,
pose de clôtures

David DEYNOUX - Jardinier Paysagiste
Le Baronnet - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 06 24 16 31 63
Mail : ddeynoux@gmail.com

Jeff de Bruges

Annabelle MOREAU

Commerçant indépendant
35, avenue Victor Hugo - 19000 Tulle
Tél / Fax : 05 44 40 52 89 - Port : 06 70 55 49 87
Mail : adam19@wanadoo.fr

SCS Eurl **CAYLA**
05 55 29 19 25
06 13 69 08 32
Sanitaire - Chauffage - Services

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Magasin
d'exposition

Z.A. La Croix de la Chapelle
19330 SAINT-MEXANT

TRANSPORTS RENE MADRIAS
Les Lavauds
19270 USSAC

TRM
Transports René Madrias

Transports produits surgelés - Viande pendue
Téléphone : 05 55 88 09 51
Télécopie : 05 55 88 18 28
N° Siret : 075 505 251 0001

La Morgane
Chambres d'hôtes

☎ 06 25 31 96 86

contact@chambresdhosteslasmorgane.com - https://www.chambresdhosteslasmorgane.com

Le Bourg - 19330 Saint Germain Les Vergnes

Auto Ecole

ESR 19

Agrément Préfecture E 1901900040
19330 Saint Germain Les Vergnes
www.esr19.fr
Ecole de Sécurité Routière de la Corrèze

INSTITUT BEAUTÉ BIEN-ÊTRE

Au Coeur des Sens

05 87 49 68 26 ou 06 25 90 33 99

Muriel Lacoudre
muriel.lacoudre@yahoo.fr

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

LD

Laboratoire Danglot
Prothésiste Dentaire
laboratoire.danglot@sfic.fr
Instagram

Le Bourg
19330 Saint Germain Les Vergnes
05 55 07 22 22
Coordonnées GPS: Latitude: 45,2758
Longitude: 1,6315

Domaine de la Clauzade
Hébergement - Restauration sur réservation
Espace de réception
La Clauzade, 19330 St Germain les Vergnes

06 76 15 48 06 / 05 55 47 92 97
contact@domainedelaclauzade.com

ON MANDE LOCAL

Frédéric POIGNET
☎ 05 48 82 99 36 - ☎ 05 55 88 32 08
poignet.fredERIC@orange.fr

POIGNET
Exploitation forestière
Bois de chauffage

www.poignet-exploitation-forestiere.com

GROUPEMENT LIMOUSIN BÉTAIL & VIANDE
GLBV LEC

16, Le Verdeau 87590 ST JUST LE MARTEL
Tél : 05 55 09 21 32
La Valeyrie - 19330 ST GERMAIN LES VERGNES
Tél : 05 55 29 59 99
glbv@glbv.fr

SoFRELIM
Commercialisation assurée par
UNION DE COOPÉRATIVES SOFRELIM

SOBEVIL
Société commerciale Male GLBV LEC

MERCI
À L'ENSEMBLE
DES ANNONCEURS
DE LEUR
CONTRIBUTION !

ACTION
COM19

Web - Communication - Informatique
Objets Publicitaires

Pour figurer dans les annonceurs veuillez contacter la Mairie au 05 55 29 32 33
ou par mail : mairie.st.germain.les.vergnnes@wanadoo.fr

Les élus du Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs Vœux

2020

pour



1er rang de gauche à droite : Cathy MAURY (Adjointe au Maire), Nathalie CASTANET (Conseillère Municipale), Alain PENOT (Maire), Odile BOUYOUX (Adjointe au Maire), Robert BREUIL (Adjoint au Maire).
2e rang de gauche à droite : Marjolaine PAITEL (Conseillère Municipale), Nathalie MANIERE (Conseillère Municipale), Didier ROCHE (Adjoint au Maire), Yves CHARVIERE (Conseiller Municipal), Patrick ESCURE (Conseiller Municipal), Yves KOCH (Conseiller Municipal).

Saint
Les Germain
Vergnes
Commune de Caractère !

